AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le 14 décembre 2026, à 19h00, au Centre communautaire Mgr Thibault, situé au 51 rue Cleveland à Danville, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure.

IMMEUBLE VISÉ : La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 4 835 673 du cadastre du Québec, sis au 151-C chemin du 5e Rang à Danville.

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE : La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'implantation d'une résidence unifamiliale à une distance de 7,05 mètres de la ligne avant, alors que le Règlement de zonage numéro 2025-05 prévoit une marge de recul avant minimale de 10 mètres pour un bâtiment principal.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 14 décembre 2026.

Avis donné à Danville, le 25 novembre 2026

_____

Isabelle Tremblay
Greffière